

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 28 juin 2019 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire.**

Présents : Y. MICHEL – M. ROUVIER – L. FABRE – J. LAFAGE – G. REQUENA - S. BASSI-ALLEMAND – M. IBARS - A. KELLY - M. LEFEVRE - C. BRISSEIS - N. SEDKI - JC. ARAGON - M. PEREZ – J. HURTADO – B. DANIS - A. CHOUKROUN - C. NEGRI-AZAIS - S. SENEGA-SANCHEZ - C. CARRIE-MAHMOUKI - P. KAPPLER

Absents représentés : MC. FABRE DE ROUSSAC par C. BRISSEIS - M. GROSSO par M. IBARS - S. JEAN par G. REQUENA - S. BERBEZIER par M. ROUVIER - F. PEREZ par P. KAPPLER

Absents : JF. MARY - W. BIGNON - G. GUIRAUD - C. PINO

19. Vote Budget Supplémentaire 2019 Gendarmerie (Annexe 22)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-31 et L.5216-5

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération du Conseil Municipal, adoptant le budget Primitif de l'exercice 2019,

Vu la délibération du Conseil Municipal de la présente séance concernant l'approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif et l'affectation de résultat de l'exercice 2018,

Par délibération du Conseil Municipal de la même séance, le Compte Administratif, établi annuellement par l'ordonnateur à la clôture de l'exercice budgétaire et le Compte de Gestion, dressé pour la même période par le comptable public ont été approuvés et le résultat de clôture a été affecté de la façon suivante au budget supplémentaire proposé ci-après :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes compte 001 « Résultat d'investissement reporté » 1426 626,40 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté » 140 395,56 €

La proposition de Budget supplémentaire sur l'exercice 2019, présentée ci-dessous, permet la prise en compte des résultats de l'exercice 2018 ainsi que l'ajustement des prévisions initiales de recettes et de dépenses inscrites au Budget Primitif 2019.

Il s'équilibre comme suit :

Section investissement.....	1 426 626,40 €
Section fonctionnement.....	140 395,56 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Niveau de vote	INTITULE	Libellé	Dépenses	Recettes
		<u>OPERATIONS REELLES</u>		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		100 000,00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		30 395,56	
022	DEPENSES IMPREVUES		10 000,00	
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE			140 395,56
		TOTAL OPERATIONS REELLES	140 395,56	140 395,56
		TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	140 395,56	140 395,56

SECTION D'INVESTISSEMENT

Niveau de vote	INTITULE	Libellé	Dépenses	Recettes
		<u>OPERATIONS REELLES</u>		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		50 000,00	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		1 370 075,53	
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE			1 426 626,40
	RESTE A REALISER		6 550,87	0,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		6 550,87	0,00
		TOTAL OPERATIONS REELLES	1 426 626,40	1 426 626,40
		TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	1 426 626,40	1 426 626,40

Par conséquent, il vous est proposé :

D'adopter le budget supplémentaire sur l'exercice 2019, concernant le Budget annexe GENDARMERIE détaillé ci-dessus,

D'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

Il convient d'en délibérer.

LE CONSEIL

Où l'exposé de M. le Maire

DELIBERE

À L'UNANIMITE

Adopte le budget supplémentaire sur l'exercice 2019, concernant le Budget annexe GENDARMERIE détaillé ci-dessus,

Autorise M. le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

Et ont, les membres présents,
signé au registre.

Pour copie conforme,

Le 1^{er} Adjoint

Marc Rouvier

